

**Je voudrais remercier Anne-Marie Boisvert et
Diane Labrèche pour leurs permissions de
reproduire ce document.**

**François Lareau
15 août 2011**

Université de Montréal
Faculté de droit
Vice-décanat aux affaires étudiantes

le 29 septembre 1992

Professeur Don Stuart
Faculté de droit
Université Queen's
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

Télécopieur : (613) 545-6611

Cher collègue,

Nous avons bien reçu votre lettre du 8 septembre ainsi que votre mémoire sur la codification des dispositions générales du Code criminel.

Nous voulons d'abord vous féliciter de cette initiative, puis vous informer que nous sommes généralement d'accord avec le contenu du mémoire.

Veuillez agréer, cher collègue, nos salutations distinguées.

Anne-Marie Boisvert
Professeur

Diane Labrèche
Vice-doyenne

C.P. 5128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7